

La capacité des cités à générer des revenus qui ne sont pas tirés d'une taxe

Aujourd'hui, les limites imposées par *la Loi sur la gouvernance locale*, font que les villes du Nouveau-Brunswick peuvent seulement générer des revenus additionnels pour améliorer la prestation des services en augmentant les taxes municipales.

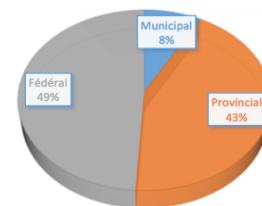
Les enjeux

Les cités du Nouveau-Brunswick sont constamment mises au défi par des mandats non financés. Ainsi, leur capacité de générer des revenus ne correspond pas aux responsabilités prescrites dans la prestation de services. Une base de revenus restreinte fait en sorte que les cités sont inutilement vulnérables aux ralentissements économiques (assiette fiscale qui diminue) ou aux changements aux politiques provinciales de financement (p. ex. formule de péréquation). En retour, ceci compromet la capacité de planifier et d'investir à long terme et limite la capacité d'adaptation à de nouvelles possibilités ou la capacité d'éviter des risques émergents. Pour le moment, nos villes ne sont pas en mesure de générer des revenus additionnels au moyen, par exemple, de nouvelles solutions de production d'énergie renouvelable ou de la formation professionnelle, ce qui signifie que les contribuables des villes sont obligés de payer pour la grande majorité des services municipaux.

Pourquoi c'est important

- Les municipalités sont responsables de la construction, de la réparation et de l'entretien de près de 60 % des infrastructures publiques. Pourtant, les gouvernements locaux ne reçoivent que 8 cents sur chaque dollar d'impôt payé au N.-B.
- Les gouvernements locaux du N.-B. continuent de faire face à une demande croissante de services qui surpassent leur capacité à générer des revenus. Le soutien du gouvernement fédéral/provincial aux investissements dans l'infrastructure est utile, mais il ne va pas tellement loin. En fin de compte, d'autres sources de revenus viables et progressives sont nécessaires.

RECETTES FISCALES TOTALES PAR PALIER DE GOUVERNEMENT



Le progrès

L'Association des cités du Nouveau-Brunswick est encouragée par la promesse du gouvernement provincial actuel qui s'engage à supprimer les restrictions à des fins lucratives sur les services publics appartenant à la ville. Les Cités du N.-B. ont encore besoin d'une gamme plus large d'outils de revenus.

Les prochaines étapes

Les huit cités recommandent que la Province appuie le souhait de chacune des cités de fournir des services améliorés à leurs citoyens en **retirant les restrictions à des fins lucratives** intégrées à la nouvelle *Loi* sur la gouvernance locale et permette aux villes de générer de nouveaux types de revenus qui ne dépendent pas des contribuables. Les cités ne cherchent pas à concurrencer le secteur privé, mais elles veulent être en mesure d'explorer de nouvelles occasions de générer des revenus qui n'obligent pas les citoyens à toujours payer plus. *Par exemple - La ville de Saint John explore activement les possibilités de développer de nouvelles sources de revenus, y compris le co-investissement dans des nouvelles possibilités de production d'énergie renouvelable et de croissance des services publics connexes.*

FINANCER UN AVENIR MEILLEUR – NÉCESSITÉ DE SOURCES DE REVENUS VIABLES ET PROGRESSIVES POUR LES CITÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK